

# PROJET EXTRAVAGANT

## pour la forêt de Saint-André/Fabas et la retenue du Touch

Sur les communes de Fabas, Saint-André et Salherm des promoteurs anglais et hollandais prévoient 10 ans de travaux pour construire :

- 200 villas (60 hectares de terrain à bâtir)
- 250 appartements de luxe
- un golf 18 trous (50 hectares)
- un complexe hôtelier de 50 chambres

Alors qu'il est si difficile d'obtenir un permis de construire pour une maison particulière

=> **Qui autorisera la transformation d'une forêt en un immense terrain constructible ?**

Modification des routes, gestion des déchets, pompiers, écoles...

=> **Qui payera les factures pour accueillir au moins un millier de nouveaux résidents/vacanciers ?**

Un golf consomme l'équivalent en eau de 2000 ménages de 3 personnes ou 70 hectares de maïs en irrigation

=> **Qui autorisera de détourner l'usage agricole du lac pour arroser un golf ?**

Installation d'une ville plus peuplée que tous les villages alentours réunis

=> **Déséquilibres entre les habitants locaux et les nouveaux arrivant**

Augmentation du trafic routier : millier de véhicules supplémentaires, camions, bruits

Modification de l'accès à la forêt et ses alentours pour les promeneurs, chasseurs et cueilleurs de champignons

=> **Etes-vous prêt à perdre votre tranquillité et à changer votre mode de vie ?**

Déboisement de dizaines d'hectares de forêt classées en

«Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique»

=> **Qui autorisera les déboisements ?**

Vente de terrains à bâtir hors de prix

=> **Comment évolueront les prix déjà excessifs de l'immobilier ?**

Pour l'exemple similaire de Lombez (près de 200 villas et un golf), les promoteurs hollandais ont fait appel à des entreprises étrangères et emploient principalement du personnel hollandais :

- pas de création d'emplois locaux
- pas de profit pour les entreprises locales

=> **Qui profitera de la création de cette ville ?**

Un projet d'accueil du public et de préservation de la forêt a été établi par la Communauté de Communes d'Aurignac mais refusé lors d'un vote des représentants communaux en 2005.

=> **des alternatives sont donc envisageables, d'autant plus que la forêt n'est pas encore vendue**

**Nous organisons une réunion publique sur l'avenir de la forêt le samedi 7 octobre 15h à Saint-André**

Nous vous invitons d'ores et déjà à lancer le débat avec votre entourage et vos municipalités.

I.P.N.S. Ne pas jeter sur la voie publique

*Juillet 2006, une trentaine d'habitants des communes voisines de la forêt*

Pour partager vos opinions et vos réflexions :

- déposez un message dans la boîte aux lettres, prévue à cet effet, au resto-bar «Fourcade» à Saint-André
- ou écrivez par courriel à [sauvonslafortet\(a\)no-log.org](mailto:sauvonslafortet(a)no-log.org)

Pour plus d'informations :

- affichage à Saint-André
- site internet : [www.vivreencommingses.abri.org](http://www.vivreencommingses.abri.org)